

1 Titre

« Rejoins-moi dans la vulgarisation des droits de l'enfant, facteur de réduction de maltraitance des enfants et du nombre de départ à la rue. »

Mots clés : jeunesse congolaise, enfants victimes de violence, bienveillance, protection de l'enfance, orphelinats, enfants des rues

2 Résumé du projet

Le présent projet se veut au service de la prévention de la maltraitance et de la réduction du nombre des départs des enfants à la rue. Il cherche actuellement à mobiliser des ressources financières pour entreprendre une action de sensibilisation de la société Kinois aux droits de l'enfant et à la bienveillance.

Il s'agit de sensibiliser la population au respect des droits des personnes, femmes et enfants et aux principes de bienveillance, en nous appuyant sur les écoles et les Eglises, leurs responsables paroissiaux, les collectifs associatifs, les élus, personnalités influentes et leaders d'opinion, des comédiens, des musiciens et les parents eux-mêmes.

Notre méthodologie consiste à partir d'un diagnostic posé avec la population elle-même sur un territoire donné d'intervention, vrai levier de mobilisation, de créer des synergies avec un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs, de définir collectivement avec l'aide d'experts, une stratégie, une pédagogie, une complémentarité des rôles

Mission est confiées aux jeunes par pairs éducateurs pour être des relais dans leurs milieux de vie en vue de la dénonciation de toutes les formes de violences faites aux enfants, de les amener à inscrire dans leurs activités la question des droits et devoirs des enfants, leur protection, avec une visée triennale 2019 à 2021.

Il est prévu, en lien avec le tribunal pour enfants et la brigade des mineurs de favoriser les signalements et les actions en justice en s'appuyant sur la création de centres d'écoute, qui seront les seules structures de ce type sur Kinshasa et bien dans l'esprit de la loi de protection de l'enfance.

3 Localisation.

L'action sera initiée sur le district de la Tshangu qui comprend les Communes de Kimbanseke, Nsele, Masina et N'djili ainsi que, sur le district de la Fuma les communes de Ngiri-Ngiri, Makala et Selembao Ces deux districts rassemblant la majorité des enfants de et à la rue.

Avec une perspective d'entre notre action aux deux autres Districts Mont Ambaet Lukunga.

4 Durée

1 an reconductible

5 La problématique à laquelle le projet entend répondre, les besoins à prendre en compte.

Les bonnes intentions des parents sont souvent vérifiées mais leur prise de conscience et leurs savoir-faire sont insuffisants

La réponse par la réunification des enfants des rues dans leurs familles, qui a été jusqu'ici notre spécificité, reste insuffisante et doit être complétée par une action s'attaquant aux causes réelles de ce phénomène : sanitaires, éducatives, alimentaires, préventives, juridiques, culturelles.

Les actions efficaces ne peuvent être laissées à la seule discrétion des professionnels et de leurs actions individuelles mais doivent s'appuyer sur les forces vives et l'ensemble des acteurs de la société pour promouvoir visions, valeurs et normes protectrice bienfaites

Nous savons que la population n'adhèrera aux messages que nous lui proposons que si elle s'implique elle-même dans le processus, et que la meilleure façon de l'associer est de partager avec elle un diagnostic suffisamment approfondi ou elle sera écoutée, ce qui n'exclue pas des actions de type judiciaire. Nous pensons particulièrement aux chefs de familles (père et mère) qui sont les acteurs potentiels de la maltraitance.

C'est la société dans son ensemble qui doit devenir actrice de sa propre émancipation

Une partie de la population, submergée de souffrance et de misère, ne trouve pas de réponse sur le plan politique, économique, religieux, et invente des réponses qui maltraitent les enfants ou perdent la maîtrise de leur vie familiale

Nous connaissons d'expérience, après 14 ans d'activité, la situation des enfants des rues issus le plus souvent de ces familles : enfants victimes d'accusation de sorcellerie ou livrés à eux-mêmes par déscolarisation, enfants privés de protection et d'affection ou plongés dans la déshérence familiale enfants traumatisés et privés de tout recours en l'absence de réponses adaptées, enfants de parents divorcés dont les pères se désengagent totalement des charges familiales, des enfants victimes de malnutrition, d'insalubrité, d'absence de soins, de la promiscuité, de la violence familiale.

Privée de moyens financiers minimum, la population des quartiers populaires ne peut satisfaire ses besoins de base élémentaires ni échapper aux logiques de survie, ce constat doit influencer nos méthodes d'action.

Nous centrons nos efforts sur leur prise de conscience et responsabilisation des familles qui peuvent toujours agir avec les moyens à cout nul ou faible que nous leur proposons

Nous avons expérimenté le moringa à haute valeur nutritive, les bouillies pour nourrissons enrichies, la mise en valeur du moindre espace des parcelles pour le développement de cultures vivrières, un ensemble de méthodes qui protègent sans frais et qu'il s'agit de populariser.

Nous devons organiser une veille auprès des institutions pour saisir les opportunités comme par exemple les distributions gratuites de moustiquaires, les enregistrements gratuits d'état civil, les vaccinations gratuites

6 Personnes bénéficiaires/ Population cible

La cible prioritaire est constituée des parents dont les enfants sont déjà victimisés

Familles que le diagnostic doit aider à mieux identifier dans une approche multidimensionnelle et de proximité

Les relais de second ordre de nos actions de sensibilisation:

- Les médias qui parlent déjà de ce projet : les télévisions : RTNC, RTGA, RTCE, le quotidien « Le Potentiel », Radio OKAPI,
- Les institutions judiciaires et policières ont été sensibilisées : la brigade spéciale de la protection des enfants, les magistrats du tribunal pour enfant de N Sélé, qui doivent mettre place une procédure de signalement, de prise en charge face aux personnes qui font obstacle aux actions menés
- Les élèves et groupes d'enfants organisés en équipe de « paire éducateur »

7 Budget

Le budget global de la première phase du projet s'élève à **54.109,00USD soit 86.574.400,00FC**

8 Objectifs du projet

A objectif général

Contribuer à réduire les mauvais traitements, les injustices subies par les enfants dans notre société et aller à la source des facteurs produisant ces mauvais traitements

B Objectifs spécifiques détaillés

- ✓ Contribuer à expliquer, à vulgariser et à promouvoir les notions de droits et de devoirs des enfants auprès de différentes couches de notre société, pour progressivement réduire toute forme de violence, dont celles liées aux us et coutumes en RDC, tout mauvais traitement, les inégalités, les injustices que subissent les enfants et affirmer le droit au bonheur de ces enfants, à la bienveillance, au respect
- ✓ Mobiliser les pouvoirs publics, les parents, les groupes de jeunes, les étudiants, les élèves les têtes de réseau en vue de faire évoluer l'ensemble de la société sur ces objectifs
- ✓ Amener les membres de notre réseau en « synergie » à faire le repérage des enfants maltraités et organiser leur signalement en créant des centres d'écoute.
- ✓ Amener les membres du réseau en « synergie » à agir collectivement et localement de façon déconcentrée pour sensibiliser, rassembler, éveiller, mobiliser, diffuser les messages et les méthodes auprès des jeunes et de leurs familles
- ✓ Organiser le dialogue avec les familles sur la bienveillance et le diagnostic afin d'encourager les bonnes pratiques, de conscientiser et de les impliquer dans les actions
- ✓ Amener les membres de notre réseau en « synergie » à réaliser des actions de plaidoyer et lobbying en direction des institutions
- ✓ Appuyer la structuration des services sociaux des communes autour de quelques grandes priorités : hygiène public, prévention, signalement...